

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

VIIIe ANNEE

1892



1er MAI

No. 5

REVUE DU TIERS - ORDRE

ET DE LA

TERRE-SAINTE.

SOMMAIRE.

S. François d'Assise, p. 129.—Lettre de France, p. 132.—Connaître Dieu et Jésus-Christ, p. 134.—Correspondance de Rome, p. 136.—Je suis l'Immaculée Conception, p. 139.—Christophe Colomb, p. 141.—Paroisse Latine de Bethléem, p. 144.—L'alcoolisme, p. 148.—Reconnaissance pour grâces obtenues, p. 149.—Petite correspondance, p. 149.—Le Tiers-Ordre dans le présent, p. 150.—Un couvent de Clarisses menacé de ruine en Italie, p. 154.—Faveurs obtenues, p. 155.—Missions de l'Ordre de S. François, p. 156.—Le Tiers-Ordre dans le Charlevoix, p. 158.—Juiverie, p. 158.—Necrologie, p. 160.

S. FRANÇOIS D'ASSISE.

XVII

IL OUVRE L'ÉVANGILE POUR CONNAÎTRE LA
VOLONTÉ DIVINE.

“ Le lendemain matin, avec un certain Pierre, qui désirait aussi être frère, François et Bernard vinrent donc à l'église de S. Nicolas, près de la place d'Assise. Ils y prièrent quelque temps avec ferveur, demandant au Seigneur de daigner leur montrer sa volonté, à la première ouverture qu'ils feraient du livre de l'Évangile. Comme ils étaient simples, qu'ils ne savaient comment trouver le passage de l'Évangile, où il est question du renoncement au monde, ils étaient disposés à suivre le premier conseil qu'ils rencontreraient dans le livre divin.

“ Donc, après avoir prié, le Bienheureux François prit le livre fermé, et, à genoux devant l'autel, il l'ouvrit. Jésus-Christ leur manifesta aussitôt son conseil, car les yeux de François rencontrèrent le passage suivant : “ Si tu veux être

parfait, va, vends tout ce que tu as, donne aux pauvres, et tu auras un trésor au Ciel." A cette rencontre le B. François se réjouit beaucoup et remercia Dieu ; mais, vrai serviteur de la Trinité, il voulait qu'un triple témoignage leur donnât pleine assurance. Une deuxième et une troisième fois il ouvrit l'Évangile. A la deuxième ouverture il trouve ces mots : " Ne portez rien en voyageant." Enfin à la troisième : " Que celui qui veut venir après moi se renonce, qu'il prenne sa croix et me suive."

" Ces trois passages évangéliques étaient comme une triple réponse de Dieu qui confirmait François dans sa résolution et dans son précédent désir ; aussi le Bienheureux rendait-il grâce au Seigneur en les lisant. Puis s'adressant à ses deux compagnons, Bernard et Pierre : " Mes frères, leur dit-il, voilà notre vie et notre règle, vie et règle de tous ceux qui voudront se joindre à nous. Allez donc, et accomplissez ce que vous avez ouï."

" Sur le champ, Bernard accomplit le divin conseil, sans en omettre la plus petite partie. S'en étant allé, il vendit tous ses biens. Or, il était très riche ; il fit donc beaucoup d'argent qu'il distribua aux pauvres de la ville.—Pierre accomplit aussi, de son mieux, le divin conseil.

" Ainsi dépouillés de tout, les deux postulants revêtirent l'habit que peu auparavant le Saint avait adopté, en laissant le vêtement d'ermite ; et à partir de ce moment, ils vécurent, avec François, selon la forme que Dieu leur avait montrée dans l'Évangile. C'est pourquoi le B. François dit lui-même dans son testament : " C'est le Seigneur qui m'a révélé que je devais vivre selon la règle du saint Évangile." (S. Bonav., c. 3 ; 2 Cél., 1 p., c. 10 ; 3 Comp., c. 8.)

VOCATION DU FRÈRE SYLVESTRE.

" Lorsque le Sieur Bernard, ainsi que nous l'avons rapporté, distribuait sa fortune aux pauvres, le B. François était présent et contemplait l'efficace opération du Seigneur, auquel son cœur rendait gloire et louange. Et voilà qu'un certain prêtre, nommé Sylvestre, qui avait vendu, à François, des pierres pour la réparation de l'église de S. Damien, survint et remarqua comment tant d'argent était distribué sur le conseil de l'homme de Dieu. Brûlant du feu de la cupidité, il dit : " François, vous ne m'avez pas bien payé les pierres que vous m'avez achetées."

" Ayant ouï ces paroles de murmure injuste, François, parfait ennemi de l'avarice, s'approcha du Sieur Bernard, plongea la main dans le pan du manteau où celui-ci tenait son argent et l'en retira vivement pleine de monnaie, qu'il

donna au prêtre murmurateur. Une seconde fois, prenant une pleine poignée d'argent, François lui dit : " Messire prêtre, êtes-vous pleinement payé ? " — " Oui, mon frère, répondit-il, j'ai tout reçu. " Et, joyeux, il s'en alla chez lui avec l'argent ainsi obtenu.

" Quelques jours après, le même prêtre — homme d'ailleurs de vie honorable, dit S. Bonaventure, — inspiré de Dieu, se mit à réfléchir sur les actions de François, et il se dit intérieurement :

— " Ne suis-je pas un misérable ? Quoi, vieux comme je suis, je cherche les biens temporels, et ce jeune homme pour l'amour de Dieu, les méprise et les déteste ! "

" Et, comme jusqu'alors, guidé par l'esprit humain, il avait eu en horreur la manière de vivre de François et de ses compagnons, et qu'il était en danger de les juger témérairement, il reçut, de la bonté divine, pendant la nuit suivante, la vision que voici :

" Durant son sommeil il voyait toute la ville d'Assise enveloppée d'un grand dragon qui, par ses dimensions énormes, semblait devoir exterminer toute la contrée. Après cela il vit une immense croix d'or dont le sommet touchait les cieux, dont le pied était fixé dans la bouche de François et dont les bras semblaient s'étendre jusqu'aux extrémités du monde. A la vue de cette croix resplendissante de lumière, le dragon, noir et horrible, était pleinement mis en fuite. La même vision s'étant renouvelée trois fois, le prêtre estima qu'elle était un avertissement divin et raconta tout au long la chose à François et à ses frères. Il avait compris, à son réveil, et il avait cru fermement que François était un ami véritable et un serviteur de Jésus-Christ et que le nouvel ordre religieux, qui venait de commencer, devait promptement se répandre dans le monde entier. Il se mit donc à craindre Dieu et à faire pénitence dans sa maison. Peu de temps après il quitta le monde pour suivre Jésus-Christ. Il entra dans le nouvel Ordre où il vécut parfaitement et mourut glorieusement. Attaché d'une manière très étroite aux exemples de Jésus, il prouva, par sa vie, la vérité de la vision qu'il avait eue.

" Quant à François, il ne se laissa pas enfler par la gloire humaine, quand il entendit le récit de cette vision ; reconnaissant, à ce bienfait, la bonté divine, il s'anima plus fortement à combattre la malice de l'antique ennemi et à glorifier, par la prédication, la Croix de Jésus. (S. Bonav., c. 3 ; 3 Comp., c. 9 ; 2 Cél., 1 p., c. 10.)

LETTRE DE FRANCE

Paris, 1er mars 1892

L'événement capital, qui préoccupe, en ce moment, notre pays c'est la lettre encyclique adressée, ces jours derniers, par le Pape Franciscain Léon XIII aux évêques et aux catholiques de France, au sujet de la situation politique.

Dans ce grave document, le docteur infaillible rappelle l'antique enseignement de la théologie, à savoir que le pouvoir civil vient de Dieu *par le peuple* et que chaque nation a le droit de choisir et d'adopter la forme de gouvernement qui semble le mieux répondre à ses aspirations et à ses intérêts. La forme démocratique, la *république*, en France, est donc légitime. En conséquence, *dans la pratique*, le gouvernement républicain a droit à l'obéissance et à la soumission de tous, quelles que puissent être, *en théorie*, les préférences politiques de quelques uns. Il n'est donc permis à personne d'en comploter le renversement par la force, ni de faire appel contre lui à l'insurrection.

Mais si les catholiques de France, ajoute Léon XIII, doivent accepter le gouvernement républicain et s'y soumettre loyalement, il est faux et inique d'en conclure qu'ils doivent et peuvent accepter toutes les *lois* promulguées par les hommes au pouvoir. Un grand nombre de ces lois n'ont d'autre but que la ruine de l'Eglise ; elles sont entachées d'athéisme et d'impiété ; le Souverain Pontife les a, à diverses reprises, réprochées et il les réprouve de nouveau ; si cette législation odieuse persiste et s'achève, la France marche rapidement aux abîmes. A ces diverses lois les catholiques ont le devoir strict de résister, au nom de la religion, de la conscience et de la liberté.

Donc d'une part, *acceptation de la république et respect du gouvernement établi* ; de l'autre, *résistance généreuse et infatigable aux lois injustes et impies* ; voilà la ligne de conduite que les catholiques Français doivent tenir et que leur prescrit le Vicaire de Jésus-Christ

Nous n'avons pas à faire ressortir la sagesse de ces enseignements du pontife-roi. S'ils triomphent par-ni nous, le premier de leurs résultats sera, à coup sûr, de faire cesser les dissensions politiques qui nous déchirent et nous tuent et de réunir, en un faisceau, compact et invincible, les forces et les énergies catholiques. Dieu a parlé par la bouche de Léon XIII ; puisse sa voix être écoutée de tous.

Cette lettre du Pape, hâtons-nous de le constater, produit déjà dans les masses, une impression profonde. Nous avons assisté, ces dernières semaines, à plusieurs réunions anarchistes, dans lesquelles, à côté de divagations et d'absurdités de tous genres débitées par des Socialistes, au milieu des déclamations furibondes contre les riches et les parvenus, plus d'un orateur radical a mêlé

à ses cris de haine contre les *rypus*, des paroles de reconnaissance pour " ce pape qui, lui du moins, songe aux déshérités d'ici-bas," et qui sait comprendre les " aspirations démocratiques de l'avenir."

Autre signe du temps : dans un grand nombre de ces réunions publiques et populaires, des prêtres, (en particulier l'abbé Garnier, l'intrépide missionnaire,) prennent, chaque jour, la parole. Chose curieuse : après avoir d'abord salué par des huées et des clameurs sauvages l'apparition de ces "*calotins*" et de ces "*ensoutanés*," nos démocrates se calment peu à peu et finissent par prêter l'oreille à ces représentants de l'Eglise.

" C'est, qu'après tout, (me disait, l'autre jour, un révolutionnaire, orateur de carrefour de la pire espèce,) les *calotins* et les "*curés* ne roulent pas carrosse ; quand ils ont quelques sous, ils bâtissent des orphelinats pour nos *mioches* (1) et des asiles pour nos vieux . . . tandis que ces canailles de juifs nous volent, nous pillent, entassent des millions et, quand ils sont devenus les maîtres, ne nous donnent en retour que des coups de bâtons ou des coups de fusils !"

Et moi, pendant ce temps, je me disais : — l'Eglise, qui a civilisé jadis les barbares, est bien de force à christianiser les masses populaires qui, de nos jours, marchent à l'assaut de notre société vermoulue. — " Fort bien, m'objecta un bon bourgeois, à qui je faisais part de mes pensées ; mais, en attendant, les trônes et les institutions séculaires s'écroulent ; les bases de la société, la propriété, la famille, chancellent et menacent ruine ; le vieux monde semble près de sombrer ! . . ." — " Qu'importe, répondis-je. Le pape infallible demeure, et, pour restaurer tout cela, pour sauver au besoin le monde de la ruine, le Pape infallible suffit."

Lorsqu'on voit les choses sous cet aspect, il faut avouer que nos députés et notre parlement semblent grotesques, pour ne pas dire autre chose. Les voilà qui, pour l'instant, s'occupent d'une loi nouvelle contre les associations religieuses. Nul couvent ne pourrait se former sans l'agrément de nos ministres ; toute congrégation qui ne se ferait pas reconnaître et autoriser en due forme, serait dissoute, dans l'espace de trois mois ; les religieux et religieuses ne pourraient posséder autre chose que la maison qu'ils occupent. Quant aux grands ordres religieux, dont le supérieur général réside à Rome, ils seraient sans pitié opprimés et bannis du pays. La sanction de ces beaux règlements serait d'énormes amendes et la *prison* . . . on n'ose pas encore parler de la guillotine. Le projet, présenté à la Chambre, a suscité des orages. Le ministère qui, ces temps derniers, avait, (suivant un vieil et irrespectueux adage,) trop mangé de prêtre et de moine, en est bel et bien . . . *crêté* et a fait la culbute. On en prépare un autre

(1) Nos enfants.

qui, probablement, ne vaudra pas mieux. Pauvres gens ! ils sont comme les feuilles pourries que le vent emporte et disperse.— C'est l'Écriture Sainte qui le dit. Elle dit aussi, — nous le chantons à Vêpres, chaque dimanche, — et cette parole doit suffire à nous rassurer contre leurs desseins : “ Les projets des impies périront. *Desiderium peccatorum peribit.* ”

Un mot seulement encore et je clos cette lettre. Le successeur de l'Évêque Franciscain Mgr Freppel, comme représentant à la Chambre, vient d'être désigné par les catholiques Bretons ; ce sera Mgr d'Hulst, recteur des facultés catholiques de Paris et prédicateur du carême à Notre-Dame. D'autre part, nous apprenons qu'un monarque en l'honneur de Mgr Freppel va être élevé dans l'Église de Notre-Dame du Folgoët, l'un des sanctuaires les plus vénérés de Bretagne. Inutile d'ajouter que tous les amis de l'Église et de la France, que toutes les branches de l'Ordre Franciscain, auquel appartenait le glorieux évêque, applaudissent avec enthousiasme à ce noble projet.

L. DE KERMAL,

Du 3ème Ordre de S. François.

CONNAITRE DIEU ET JESUS-CHRIST

VOILA LA VIE ÉTERNELLE.

X

— La bonté, avons nous dit, voilà le signe auquel on reconnaît Dieu ; on peut ajouter que la souveraine bonté est le signe certain que l'on a affaire à Dieu. Il n'y a pas que Dieu pour être bon ; on rencontre des hommes bien bons ; mais personne n'est bon comme Dieu. Rappelle-toi le mot du Sire de Joinville : “ Dieu est chose si excellente que meilleure ne saurait être. ”

— Ces paroles, mon Père, me remplissent de consolation. Oh ! que je suis heureux, moi, petit enfant, d'avoir pour Créateur, pour maître, pour père, l'être le meilleur, si bon qu'on ne peut en imaginer, qu'il ne peut y en avoir un plus excellent ! Oh ! pourquoi n'y ai-je pas pensé plus tôt ? pourquoi suis-je si peu rempli de son amour ? Que faire pour arriver à l'aimer de tout mon cœur, de toute mon âme, de toutes mes forces ?

— Mon enfant, l'amour de Dieu vient de nous, sous un certain rapport, mais il est surtout un don de Dieu.

— Comment cela ?

— Voici. Autrefois le Seigneur avait ordonné aux Juifs de lui élever un autel sur lequel on lui offrirait des sacrifices. Un feu perpétuel devait être entretenu sur l'autel ; pour cela, les prêtres de l'ancienne loi devaient y jeter du bois chaque matin : mais ce feu était descendu du Ciel. Moïse après avoir raconté comment on prépara l'autel, le bois et les victimes, ajoute que la gloire du

Seigneur apparut aux yeux de la multitude, que le feu s'en échappa, enflamma le bois préparé et consuma les holocaustes placés sur l'autel.--Devines-tu ce que cela peut signifier?

--Je le soupçonne ; mais de peur de me tromper, j'aime mieux écouter votre explication.

--L'autel juif représente notre cœur ; c'est dans le cœur que se consomment les sacrifices. Mais le feu venu du ciel, n'est autre que l'amour divin mis en nous par Dieu. Pour entretenir ce feu, il faut y jeter chaque jour du bois, c'est-à-dire de bonnes pensées, une connaissance de plus en plus détaillée de Dieu.

--Je comprends, mon Père, mais dites-moi où trouverai-je ce bois ?

--Mon enfant, on peut en trouver partout, car toutes choses peuvent nous faire connaître quelque peu leur auteur. En particulier tu n'as qu'à regarder l'univers. Selon le mot des saints, ce monde est comme un grand livre où l'on peut lire les merveilles du Créateur.

--C'est donc pour cela que vous m'en avez déjà parlé et que vous m'avez fait remarquer comment nous devons l'existence à la bonté divine, et que, dans un certain sens, nous sommes comme un acte d'amour sorti du cœur de Dieu ?

--Oui, et je voudrais insister encore un peu sur cette idée, en te rappelant que le Créateur a fait bonnes et même très-bonnes toutes choses. Cherche à la première page de la Bible ce que Dieu a pensé de ses œuvres. Lis les versets 3 et 4.

--“ Et Dieu dit : Que la lumière soit ! et la lumière fut. Et Dieu vit que la lumière est *bonne*.”

--Lis aussi le verset 10.

--“ Et Dieu donna le nom de terre à l'aride, et celui de mers, aux amas d'eau. Et il vit que cela est *bon*.”

--Que pensa Dieu après avoir donné à la terre de produire des plantes ?

--“ Il vit que cela est *bon*.”

--Et après avoir créé le soleil, la lune, les étoiles ?

--“ Il vit que cela est *bon*.”

--Et après avoir créé les oiseaux qui volent dans les airs et les animaux qui vont et viennent dans l'eau ?

--“ Il vit que cela est *bon*.” De même après la création des autres animaux vivant sur terre.

--Enfin, après la formation de l'homme ?

--“ Dieu considéra toutes ses œuvres et il les trouva *très bonnes*.”

--Pour te montrer, l'excellence de la création sortie des mains de son auteur, il faudrait la voir telle qu'elle était alors. Que de gros livres seraient nécessaires pour raconter tant de merveilles ! Remarque seulement l'utilité, la bonté de chacune des choses qui te servent et te rendent heureux. Vois la peine que tu éprouves lorsque tu en es privé. Oh ! que la lumière est une bonne chose, comme elle nous fait du bien ! Que d'avantages la terre et l'eau ne nous procurent-elles pas ? Que ferions nous sans les plantes

qui ornent notre monde et subsistent à nos besoins ? Quel malheur si les animaux qui vont et viennent dans l'air, dans l'eau et sur la terre venaient à disparaître. Oui, les œuvres de Dieu sont grandes, merveilleuses, esquises, parfaites, très bonnes . . . Donc celui qui les a faites est lui-même très bon. Ah ! Seigneur, dans votre bonté, veuillez illuminer mon esprit pour que je vous connaisse et mon cœur pour qu'il vous aime : *Accende lumen sensibus, infunde amorem cordibus*. Oui, ô Père, faites, je vous en conjure, faites que la flamme et la douceur de votre amour absorbent entièrement mon esprit et le rendent indifférent à ce qui n'est pas vous ! Que je meure pour l'amour de votre amour, ô vous qui non seulement m'avez aimé assez pour me créer, mais qui, après m'avoir châté, avez daigné mourir pour l'amour de mon amour. Ainsi soit-il.

(A suivre.)

FR. JEAN-BAPTISTE, M. Obs.

CORRESPONDANCE DE ROME.

Rome, 6 Mars 1892.

On va célébrer cette année dans le monde entier le 4e centenaire de la découverte de l'Amérique. En dépit des efforts de la franc-maçonnerie qui veut tout laïciser, des comités se sont formés en divers pays pour donner à ce centenaire le caractère religieux qui lui revient ; car, on ne peut le nier, Christophe Colomb, tertiaire de S. François, allant à la recherche du Nouveau-Monde, était guidé avant tout par l'idée religieuse, par l'espoir de gagner des âmes à Jésus-Christ et le désir de racheter les Lieux-Saints avec l'or qu'il espérait trouver.

L'illustre navigateur ne portait pas seulement le Christ dans son nom, il le portait aussi dans son cœur ; il en fit peindre l'image sur son étendard et sur son navire. C'est en son nom qu'il commanda le départ et qu'il aborda sur la terre nouvelle ; c'est en son nom qu'il prit possession de la première île qu'il rencontra, et après y avoir planté la Croix il lui donna le nom béni du Sauveur : *San Salvador*.

Il est donc bien juste que cette fête ait un caractère religieux, c'est ainsi que l'entend le gouvernement catholique de la République de l'Équateur : c'est ainsi que l'entendent tous les fils dévoués de la sainte Eglise. Rome ne pouvait être en retard, elle a déjà commencé.

Le dimanche 14 février, dans la grande salle du Palais de la Chancellerie Apostolique, il y eut, en l'honneur de Christophe Colomb, une séance solennelle, due à l'initiative de Monseigneur Tripepi, le zélé fondateur des deux cercles savants : "*Apologétique et Histoire pontificale*," et "*Foi et Étude*." L'éloge du célèbre navigateur fut fait par divers orateurs en latin, en italien,

en espagnol, en français et en anglais. Ces discours étaient annoncés dans le programme, mais la langue allemande n'y figurait pas : on combla cette lacune au dernier moment.

Le professeur d'Écriture Sainte de notre collègue S. Antoine, le R. P. Philibert d'Inspruck était allé à la séance comme auditeur. Quelques-uns de ses compatriotes le voyant arriver, le prièrent de faire entendre leur langue maternelle dans ce concert de louanges en l'honneur d'un fils de S. François. Notre confrère ne put résister à leurs instances et quoiqu'il eût eu à peine une heure pour réfléchir, il s'acquitta de sa mission aux applaudissements de tous. Une éloquente allocution termina cette "*Commémoration solennelle des gloires de l'Église et de la papauté à l'occasion du IV^e centenaire de Christophe Colomb.*" Un grand nombre de prélats, de prêtres, de religieux et de savants assistaient à cette réunion académique.

Pendant le mois qui vient de s'écouler, l'influenza a fait à Rome de nouvelles victimes, entr'autres son Eminence le Cardinal Mermillod et Monseigneur Boccali, tous les deux tertiaires de S. François.

La mort de Monseigneur Gabriel Boccali fut particulièrement sensible au Souverain Pontife qui aimait ce Prélat comme un fils. Lorsqu'il était archevêque de Pérouse, Léon XIII avait discerné le jeune Boccali parmi les clercs de son séminaire et l'avait fait de bonne heure professeur de philosophie et chanoine de sa cathédrale. Elevé sur le trône pontifical, il n'oublia pas son protégé ; il l'appela aussitôt auprès de lui et se l'attacha comme auditeur. Monseigneur Boccali répondit parfaitement à la confiance du Saint Père et mit à son service tout son zèle, ses forces, son talent et son amour. Aussi sa mort fut-elle vivement ressentie par le Souverain Pontife, il en fut tellement affecté qu'il fit suspendre ce jour-là les audiences annoncées.

Quelques jours après, un autre serviteur dévoué de l'Église quittait ce monde pour aller la servir plus efficacement dans le Ciel. Prêtre des plus distingués, orateur bien connu en France et en Belgique, Monseigneur Mermillod semblait avoir pris à tâche d'imiter son illustre prédécesseur sur le trône de Genève. Zélé et pieux comme S. François de Sales, il avait hérité de son amour et de son dévouement pour la Sainte Église ; il ne s'en cachait pas, et résumant lui-même toute sa vie, il ne voulut d'autre éloge sur sa tombe que ce mot parfaitement juste : "*Dilexit Ecclesiam,*" il a aimé l'Église. Oui, il a aimé l'Église pour la cause de laquelle il a été exilé ; chassé de son pays, il prêchait partout l'amour du Pape et de l'Église Romaine. Successivement évêque titulaire d'Hébron en 1864, vicaire apostolique de Genève en 1872, et évêque de cette même ville en 1883, il put enfin rentrer dans son pays et se consacra avec une nouvelle ardeur à la conversion des hérétiques. En 1890, Léon XIII, voulant l'associer plus intimement au gouvernement de la Sainte Église, l'appela à Rome et le fit Cardinal du titre des Saints Nérée et

Achillée. Ce fut pour lui un grand sacrifice d'abandonner son cher diocèse et sur son lit de mort, il regrettait encore "de n'avoir pas été digne d'employer les dons du Seigneur à convertir ses frères protestants de Genève." Il est mort pieusement assisté par son frère le R. P. Alfred, Gardien des Capucins de Toulouse. Selon son désir sa dépouille mortelle a été ensevelie dans le caveau des Chartreux au campo santo de Rome.

La misère ne diminue pas ici, malgré les 22,000 ouvriers renvoyés dans leurs provinces respectives par le gouvernement dans l'espace d'un mois ; malgré les nombreux mendiants arrêtés, les rues de la ville sont remplies de malheureux qui tendent la main pour ne pas mourir de faim. Nous en savons quelque chose à S. Antoine. Deux fois la semaine on fait à la porte du collège une distribution de pain : c'est par centaines que ces pauvres gens viennent de tous les points de la ville pour avoir quelques bouchées de pain.

A l'occasion de l'anniversaire de son élection, le Souverain Pontife a ordonné de larges distributions d'aumônes aux nécessiteux.

Grâce à Dieu, le Saint Père se porte mieux que jamais. Nous avons pu le constater lors de l'anniversaire de la mort de Pie IX et pendant les fêtes de son couronnement.

La messe de requiem pour le repos de l'âme de Pie IX a été célébrée dans la chapelle Sixtine en présence du Souverain Pontife, du Sacré-Collège, de l'aristocratie romaine, du corps diplomatique, des Chevaliers de Malte et d'un grand nombre de fidèles. Le Souverain Pontife avait une mine excellente, et nous avons pu nous convaincre de son état de santé en le voyant monter et descendre avec tant d'aisance les degrés du trône pontifical, et en l'entendant chanter les prières de l'absoute qu'il a voulu donner lui-même.

Nous l'avons revu lors de l'anniversaire de son couronnement. Porté sur la *Sedia gestatoria*, et escorté par toute la cour pontificale, il s'est rendu à la chapelle Sixtine, en traversant les salles *Ducale et Royale* au milieu d'une foule de fidèles qui avaient eu le bonheur d'être admis sur son passage. Léon XIII paraissait profondément ému des témoignages d'amour et de respect que lui donnait la foule qui l'acclamait. "*Pontife et Roi* : " il n'avait l'air nullement fatigué, malgré la longueur de la cérémonie.

Que Dieu nous le conserve encore longtemps et lui accorde la consolation de voir ici-bas les fruits de ses incessants labeurs. Pour cela redoublons nos prières pour lui et la Sainte Eglise.
Oremus pro pontifice nostro Leone.

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX.

P. S.—Nous recevons à l'instant une nouvelle qui réjouira certainement tous les Tertiaires de S. François. L'Ordre ayant perdu son Protecteur dans la personne du Cardinal Siméoni, le Rme Père Général en avait sollicité un autre auprès du Saint

Siège. Le Souverain Pontife vient d'exaucer sa prière, et au lieu de nommer un Cardinal pour remplir cet office, il a daigné accepter d'être lui-même le Protecteur de l'Ordre Scraphique, voulant témoigner ainsi toute sa bienveillance pour la grande Famille Franciscaine dont il fait lui-même partie. Cet honneur est en même temps une grande faveur qui redoublera notre amour et notre dévouement pour le Pape et pour l'Église. Nous redirons donc avec plus de ferveur que jamais : *Dominus conseruet eum !*

FR. B. DE R.

JE SUIS L'IMMACULEE CONCEPTION

LE MIRACLE DE L'ASSOMPTION

Cette histoire des Apparitions et des Miracles de Marie en notre temps, remua profondément cette famille, préparée par l'exercice des vertus évangéliques à goûter particulièrement tout ce qui célèbre les grandeurs et les bontés de l'invisible Maître de l'univers. . . . Les yeux se baignaient de larmes et les mains se joignaient d'elles-mêmes pour l'invocation, au spectacle de ces événements divins, évoqués par l'Historien devant les regards de la foi, de l'espérance et de l'amour.

—Non ! non ! disait-on, Dieu ne peut abandonner la France, puisque, pour apparaître aux hommes et les combler ainsi de ses dons, sa très sainte Mère a voulu choisir le sol de notre patrie. . . . Cette vaste catastrophe que nous subissons, ce n'est point la mort, c'est l'épreuve. La vision de Lourdes est comme l'étoile de Balaam, comme l'étoile des Mages : pour une date plus ou moins proche, à une distance plus ou moins longue, elle annonce le salut.

Chose étrange ! Quoique dans ce livre il fut maintes fois question de guérisons miraculeuses, ni l'abbé de Musy, ni son entourage, (sauf peut-être la Mère dans le secret de son cœur !) n'aborderent l'idée de demander une pareille grâce à la Reine du Ciel. . . . L'immense malheur public absorbait toutes les préoccupations.

Faut-il ajouter que M. l'abbé de Musy, à qui les médecins avaient déclaré si souvent qu'il était incurable, avait fini par se résigner entièrement, sans nulle arrière-pensée, et qu'il ne songeait plus, depuis bien des années, à la possibilité naturelle ou surnaturelle d'être un jour délivré de ses maux ? Il n'en ressentait même pas le désir. Les progrès successifs de sa paralysie avaient marqué pour lui les graduelles stations de ce chemin, merveilleusement ascendant,

que l'Imitation de Jésus-Christ appelle " la voie royale de la Sainte Croix. " Il se trouvait heureux de la parcourir à la suite du Maître divin.

Chacun a sa vocation, disait-il. La mienne est l'infirmité. J'ai voulu être prêtre : Dieu m'a voulu souffrant. Que son saint nom soit béni !

IX

La guerre avait cessé. Un prodigieux élan de foi s'était produit dans la France catholique. Des fleuves humains affluaient de toutes parts vers Lourdes pour implorer la Vierge apparue à Bernadette. Les Roches de Massabielle étaient en quelque sorte baignées par les ondes innombrables et incessantes d'un océan de prières, toujours semblables et toujours diverses, sublimes dans leur unité, et sublimes dans leur variété. Le monde incroyant était dans la stupeur au spectacle de cette perpétuelle et universelle Procession de peuples, de cette Procession pleine de miracles, telle que jamais on n'en avait vue en aucun siècle.

Par un contre-coup naturellement explicable, ce vaste mouvement vers Lourdes, en faisant renaître dans les âmes contemporaines la grande idée et la religieuse pratique du Pèlerinage chrétien, revivifiait tous les autres centres de prières.—A Rocamadour, à Paray-le-Monial, à Chartres, on voyait reparaitre l'affluence des Fidèles.

Or, Paray-le-Monial, n'est qu'à trois heures de Digoine. M. l'abbé de Musy, dont la piété envers le Sacré-Cœur avait en quelque sorte redoublé par tout ce que nous venons de raconter relativement au drapeau de Patay, M. l'abbé de Musy voulut, tout infirme qu'il était, aller visiter les lieux historiques où avait pris naissance, il y a deux cents ans, la dévotion qui lui était chère. Emmenant avec lui l'un de ses serviteurs, il se fit donc transporter à Paray, à la fin de mai 1873, pour y passer le mois de Juin tout entier.

La première personne qu'il rencontra en entrant dans l'humble et célèbre village, fut un indigent, paralysé des jambes, qui se traînait péniblement sur des béquilles, les pieds enveloppés de chaussons informes, et mendiant son pain. Tout le monde depuis vingt-cinq ans, à Paray-le-Monial, remarquait cette tête résignée et superbe, hâlée par les intempéries des saisons et revêtue de ce rayonnement particulier que l'on observe parfois, non sans un religieux frisson, dans ce passant mystérieux de toutes les civilisations qui porte ce nom divin : " le Pauvre. "

M. l'abbé de Musy fut particulièrement touché de cette infirmité, semblable à la sienne ; et, ne pouvant soulager cet infortuné dans son mal physique, il se plut à le soulager dans sa pauvreté. Quoique chez lui et autour de lui, la main gauche ignorât toujours ce que faisait la main droite, il est permis de soupçonner que son aumône fut large et accompagnée de quelqu'une de ces paroles pleines d'aménité et de grâce qui sortaient habituellement de son cœur, rendu par la souffrance plus tendre encore pour les souffrants. *Haud ignara malis, miseris succurrere disco*. Le pauvre bénit son bienfaiteur et arrêta sur lui, avec une étrange fixité, le regard de la reconnaissance. De cet homme, soit qu'il fût d'origine étrangère au pays, soit qu'il n'eût point de famille, de cet homme on ne savait que les prénoms. On l'appelait Jean-Marie.

—Le surlendemain, 2 Juin, débarquèrent à Paray cinq cents pèlerins de Marseille. Trainé dans sa petite voiture, l'abbé de Musy suivit les processions et participa à tous les exercices.

Le Prédicateur qui leur annonçait la parole de Dieu, aperçut dans l'auditoire ce prêtre paralytique, qui l'écoutait d'un air si attentif. A l'issue de la messe, il l'aborda pour lui faire entendre quelque fraternel témoignage de sympathie et de consolation. Et, à mesure qu'il parlait, une espérance lui montait au cœur, l'espérance que cet ecclésiastique, verrait un jour, dès ici bas, la fin de son épreuve.

—Vous guérirez, lui dit-il, avec un accent de certitude qui l'étonna lui-même, promettez-moi deux choses : de prier pour ma paroisse et de m'écrire quand vous serez guéri.

—Il m'est facile de tenir la première promesse, répondit le malade ; mais pour la seconde, cela dépend de Dieu.

Et il secoua la tête avec un sourire d'incrédulité. Ceci se passait le matin. Dans la soirée un fait extraordinaire et inattendu émut profondément le pèlerinage de Marseille.

(A suivre.)

H. LASSERRE.

CHRISTOPHE COLOMB

LE GRAND NAVIGATEUR TERTIAIRE.

VI

Malgré la pauvreté de ses vêtements et son accent étranger, Colomb parut sans hésitation et sans confusion devant les souverains. La dignité de son visage, la grâce austère de son maintien se déployant avec la noble familiarité de sa parole, frappèrent leur

attention. On eût dit un roi déguisé conversant avec ses égaux. C'est qu'oubliant son dénuement, tout pénétré de la sainteté de son but, s'élevant à la hauteur de son mandat, il se présentait comme le légat de la Providence, "envoyé en ambassade," suivant son expression, vers les plus puissants d'entre les princes chrétiens, et surtout les plus zélés pour la foi, leur proposer une entreprise qui immortaliserait leur règne "en faisant service à Notre Seigneur, répandant son saint Nom et la foi parmi tant de peuples," qui peut-être ignoraient encore le Messie.

Colomb développa ces pensées en laissant parler son cœur. Son éloquence pénétra la reine Isabelle qui prit un intérêt indéfinissable à cet homme dont la supériorité était évidente. Le roi Ferdinand, plus froid, renvoya l'appréciation du projet de Colomb à une commission de savants dont le Prieur de Prado était le président.

Celui-ci n'ayant à sa disposition que très peu d'hommes compétents en ces matières scientifiques, du reste peu cultivées à cette époque en Castille, assembla force théologiens dans la ville de Salamanque où la cour passait l'hiver cette année là. Une assemblée d'illustres personnages assistait aux débats.

On se rappelle que le Prieur de Prado n'était pas pour Colomb ; son assistant partageait ses préventions. D'après la façon dont se passent les choses au sein des commissions, on ne peut douter qu'avant la première séance, la Junte (ou commission) impressionnée par l'opinion connue du président, n'eût déjà des préventions contre la question à juger et contre l'homme qui venait la défendre.

D'abord tous le considéraient comme un orgueilleux, qui prétendait découvrir une chose à laquelle n'avait jamais songé aucun cosmographe : d'où l'on induisait qu'en son for intérieur il se supposait supérieur à tous ses devanciers. D'ailleurs il était étranger ; circonstance aggravante et qui ne constituait pas le moindre de ses torts.

Au jour fixé Colomb parut devant ses juges, exposa ses idées sans pouvoir cependant les prouver comme il aurait voulu, il se souvenait de la perfidie du Portugal. Néanmoins il donna ses raisons. Comme elles étaient scientifiques, l'assemblée ne put pas suivre bien loin son argumentation. Seuls, les religieux Dominicains l'écoutèrent avec attention et faveur.

Les théologiens opposèrent à Colomb certains textes de la Sainte Ecriture, des Pères de l'Eglise ou même des auteurs païens. Force fut au Génois de s'aventurer sur ce terrain. Il discuta si bien les textes objectés que plusieurs des assistants se sentirent entraînés ; mais certains esprits méticuleux le trouvèrent présomptueux et éveillèrent l'attention de l'Inquisition. Heureusement le Nonce, Mgr Scandiano n'ignorait pas ce qui se passait. L'ancien Nonce était là. Ils parlèrent avec quelques autres notabilités de Salamanque au Cardinal d'Espagne, et l'affaire n'eut pas de suite.

Cependant la Cour ayant quitté Salamanque avant la fin des

conférences, la Junte se sépara sans avoir rien conclu. Elle n'était cependant pas favorable à Colomb. Malgré cela celui-ci s'était fait connaître pour un homme peu ordinaire, et la Cour commença à traiter avec lui. A plusieurs reprises il y fut appelé. Toutefois mille choses empêchaient les rois de donner suite à son projet. Entr'autres c'est la croisade contre les Maures à laquelle Christophe Colomb prit part ; c'est le mariage de l'Infante d'Espagne avec l'Infant don Alonzo, héritier présomptif de la couronne de Portugal. Une deuxième fois la Junte est réunie, mais à l'unanimité ses membres déclarent que ce projet repose sur une base fautive, son auteur affirmant comme vrai ce qui était impossible.

Cependant la reine n'abandonnait pas les propositions de Colomb ; elle fit dire à ce dernier qu'après une nouvelle campagne contre les Maures on reprendrait l'examen de son projet. Après tant d'années d'attente soumise, de démarches persévérantes, d'espérances déçues, cette réponse aurait atterré tout autre esprit que celui de Colomb. Mais endurci aux privations, aux railleries, aux dédains de la superbe ignorance, il soutint avec fermeté ce nouveau mécompte.

En attendant il demanda au duc de Medina-Sidonia, un des plus puissants seigneurs de Castille, de lui fournir les moyens de tenter l'entreprise. Le duc se contenta d'abord de lui offrir ses services près de la reine, puis sur les instances d'un sien intendant, il le fit venir au Port Ste Marie qui lui appartenait, fit faire des navires propres à un voyage de découvertes, et enfin, au moment de l'exécution, se ravisa, écrivit à la reine pour solliciter son autorisation. La reine sut gré au duc de sa déférence et le pria de céder cet armement à la couronne, moyennant le remboursement des sommes dépensées. Elle fit venir Christophe Colomb, avec qui elle s'entretint de son plan, l'assurant qu'après la guerre on le satisferait. Mais quand la guerre finirait-elle ? Tous les Maures d'Espagne voyaient dans Grenade leur dernier rempart. Leur défense préparée de longue main promettait d'être désespérée. Remettre l'entreprise à l'extinction de la guerre, n'était-ce pas l'ajourner indéfiniment.

Repassant dans son esprit les délais, les refus, les moqueries, les soupçons, les affronts, les voyages, les antichambres qu'il avait supportés en silence, voyant sa vie s'user ainsi péniblement et en vain pour l'accomplissement de son œuvre ; craignant que l'Espagne, aveugle et sourde à ses propres intérêts, ingrate envers la constance de son dévouement, ne fut, pour une telle obstination, déshéritée par la Providence des grandeurs qu'il lui destinait, Colomb cessa d'insister. La poitrine soulevée d'indignation, le cœur débordant d'amertume, et secouant la poussière de ses pieds, il s'éloigna de cette cour où sa patience avait compté tant de douleurs diverses ; bien décidé à se rendre immédiatement en France, afin d'y traiter avec le roi, auquel il venait d'adresser sa proposition.

Déjà à son départ de Lisbonne, prévoyant le cas où l'Espagne rejeterait ses offres, Colomb, pour économiser du temps, avait envoyé son frère, le pilote Barthélemy, proposer en son nom l'entreprise au roi d'Angleterre. Depuis lors il était sans nouvelle de son voyage. Mais il avait résolu de ne pousser la négociation, qu'il croyait déjà entamée à Londres, qu'au refus formel du royaume très chrétien.

Avant de quitter l'Espagne pour toujours peut-être, il voulait conduire à Cordoue, chez sa femme, dona Béatrix Enriquez, le jeune Diégo, le fils de sa première union, resté au monastère de la Rabida entre les mains du digne Juan Pérez de Marchena, qui faisait charitablement son éducation.

Il arriva donc au couvent de la Rabida.

(*A suivre.*)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs.*

PAROISSE LATINE DE BETHLEEM

(*Suit.*)

LES NAISSANCES.

Le grand souvenir de la crèche est resté vivace dans l'esprit et dans le cœur de nos bons catholiques de Bethléem. Le divin Enfant, dans l'étable, couché sur un peu de paille impressionne spécialement leur âme compatissante. Ils désirent que leurs enfants aient une certaine ressemblance avec le Fils de Marie, à leur entrée dans le monde. C'est pourquoi à sa naissance, le nouveau-né, après son baptême, est enveloppé de langes et couché sur la paille dans une espèce de crèche en bois, où il reste huit jours entiers, en mémoire des huit jours que Jésus passa couché dans la véritable crèche. Non content de ce premier acte de foi et de piété maternelle, certaines mères consacrent leurs enfants à la très sainte Vierge Marie, qui, avec Jésus, forme l'objet spécial de leur dévotion. D'autres les offrent à S. Jean-Baptiste ; à S. Elie ; à S. Georges, ou au grand thaumaturge franciscain, S. Antoine de Padoue. Tous les Orientaux ont une grande dévotion au martyr S. Georges et au prophète S. Elie. Nos Bethléemites partagent avec eux cette dévotion et ils y ajoutent celle de S. Antoine et du saint Précurseur du Messie.

LES MARIAGES.

Lorsqu'un père désire marier son fils, il se rend à la maison de la *fiancée*, accompagné de ses amis et il salue le père de la jeune fille par cette formule : " Nous venons vous prier d'une spéciale faveur." Le père de la jeune fille qui comprend le sens de cette demande répond par ce simple mot : Parlez. Ce dernier généralement accepte la proposition. Cette première formalité terminée, les deux pères, en compagnie de leurs amis se rendent chez le

Père curé de la paroisse, avec le jeune homme et la jeune fille. Le prêtre demande à ces derniers s'ils donnent leur mutuel consentement, sur leur réponse affirmative, le Père curé en passe l'acte par un écrit auquel le père de chaque partie appose sa signature. Cette nouvelle formalité accomplie, le jeune homme présente au prêtre un mouchoir qui renferme enveloppé un *meddjiddi* (un peu moins d'un dollar) ensemble avec l'anneau nuptial. Le curé bénit le mouchoir avec son contenu, l'asperge d'eau bénite et le confie au père de la fiancée. Ceci est le signe que le futur mariage est agréé des deux parties. Tous quittent alors l'église pour se rendre à la maison de la jeune fille qui doit rigoureusement rester absente. En y entrant, ils offrent au père du jeune homme, un flacon de liqueur, avec des fruits du pays et ils font ensemble, un petit repas de famille. Ce repas devra ensuite se renouveler à chaque fête solennelle de l'Église, jusqu'au jour de la célébration du mariage. A tous ces repas subséquents, ils ajoutent à la liqueur et aux fruits un gros morceau de mouton qu'ils font rôtir, séance tenante, et qu'ils mangent immédiatement avant de se séparer. Ordinairement à l'une de ces réunions, au moins à la dernière, une paire de souliers et un foulard sont offerts pour la fiancée. Se trouver absent de l'une de ces réunions est regardé comme une marque certaine que la partie absente désire rompre le contrat. A l'approche du mariage, le père du jeune homme se rend à la demeure du père de la jeune fille, avec le même cérémonial sus-mentionné, et lui offre une bourse, contenant de l'argent. En face du grave inconvénient de la tentation d'offrir trop d'argent en cette occurrence, nos Pères ont limité cette somme à quinze Napoléons (environ soixante dollars). Chez nos citoyens qui sont bien à l'aise, la bourse est prise avec un grand air d'indifférence et jetée de côté, sans que l'on s'occupe de son contenu. Cet acte est regardé par les voisins comme l'indice d'une grande générosité. Cette monnaie servira à fournir le trousseau de la jeune fille. Son père en garde seulement un ou deux Napoléons pour lui : il les donnera intégralement plus tard à la jeune mariée, s'il est généreux, sinon une partie, s'il est réellement pauvre, à l'occasion de sa première visite chez elle, après son mariage. Cette restitution est faite à une réunion générale des amis de la famille. L'argent est compté en leur présence et le père de la nouvelle mariée y ajoute aussi quelque chose, s'il est en position de le faire, et s'il désire donner une marque de sa générosité.

Lorsque le père de la fiancée a reçu tous les témoignages qui puissent la satisfaire, il se rend avec le père du jeune homme, chez le Père curé pour demander la publication des bans.

Une des grandes tristesses du cœur du prêtre en Occident, nous disent ici nos pèlerins, c'est l'horrible profanation que certains chrétiens font du sacrement de mariage, sacrement que l'apôtre S. Paul appelle *grand dans le Christ et dans son Eglise*. Ils le reçoivent sans préparation, l'âme souillée de crimes, sans

se soucier que le mariage est un sacrement des vivants et qu'il faut le recevoir en état de grâce.

Cette conduite, les Bethléemites ne la connaissent pas. Accoutumés à écouter la voix du prêtre dès leur bas âge, devenus plus grands, à la voix du prêtre encore ils obéissent. Catholiques par le baptême et par leur inébranlable attachement à l'Eglise Romaine, ils veulent se rendre dignes, par leur conduite, d'une si noble origine. Aussi pour attirer les bénédictions du ciel sur leur union, ils s'y préparent sérieusement par la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, laissant de côté les vaines et coupables frivolités qui occupent les âmes mondaines dans cette occasion.

La veille de leur mariage, ils font l'examen de conscience et se confessent avec piété. Ainsi, bien en grâce avec Dieu, ils reçoivent la sainte communion le jour même de leur mariage ; c'est à la messe nuptiale selon le désir de l'Eglise qu'ils reçoivent le bon Dieu dans leur cœur !

Ici se présente encore une particularité, inconnue ailleurs, je pense, et qui n'a rien de contraire à la divine. Au jour du mariage, le matin de bonne heure, généralement vers le temps de l'*Ave Maria*, les personnes du sexe, amies de la famille du jeune homme, se joignent à celles de la famille de la fiancée, et accompagnent cette dernière, de sa demeure à l'église. Là, la jeune fille est placée dans un endroit isolé, solitaire, et elle doit y rester dans le silence et le recueillement jusqu'à la messe nuptiale. La messe terminée, le nouveau marié se retire, accompagné de ses amis et de ses proches. Mais la nouvelle mariée doit rester encore dans l'Eglise *jusqu'à midi*. Généralement, un groupe de petites jeunes filles lui tient compagnie. Entre temps le nouveau marié va de maison en maison, inviter ses parents et ses amis à la fête.

Vers midi, hommes et femmes, mais toujours en groupes séparés, se rendent à l'Eglise. Les femmes entrent seules et les hommes restent dehors. Quelques instants après, les femmes reviennent, amenant la nouvelle mariée qui est reçue par ceux restés dehors, avec les plus vives acclamations d'allégresse. Autrefois l'usage avait prévalu de placer la mariée sur un beau cheval, richement caparaçonné et de la conduire à la nouvelle résidence, entourée des femmes, ses amies, tandis que les hommes marchaient en avant, dans une allure martiale et brandissant leurs épées. Nos Pères toutefois, jugeant que l'usage de retenir la mariée à l'Eglise, pour la faire reconduire ensuite de cette manière était peu en harmonie avec la modestie chrétienne, ont aboli cet usage. Aujourd'hui la mariée reste encore à l'Eglise, mais elle se rend à pied à sa demeure.

Le long du trajet, une députation de ses amis lui offre un mouchoir renfermant quelques piastres turques. Arrivée à la maison de son mari, la jeune mariée se retire pour le reste de la journée, dans ses appartements privés. Là, elle reste, en compagnie des femmes, *la face tournée contre la muraille*, jusqu'au

soir. Dans cet intervalle, on lui apporte, *en secret*, quelque nourriture. Les *hommes seuls* font le repas des noces. Le soir, tous se retirent. Le lendemain, les autres alliés, hommes et femmes, qui n'ont point pris part à l'offrande du mouchoir avec les piastres, se rendent à la maison des nouveaux mariés et leur font un présent, ouvertement et à leur propre compte. Pour le reste des citoyens de la ville, ceux d'entr'eux qui désirent présenter leurs félicitations aux jeunes époux, prennent avec eux, dans leur visite, comme marque d'amitié, une poignée de graines de café vert. Ce café est remis au serviteur de la maison qui le rôtit, le pile, le fait bouillir et le sert à ceux qui l'ont offert en présent.

Quand à l'ensemble de la monnaie offerte dans les différents mouchoirs, elle est donnée en échange contre des *sequins*, en or, de Venise : on y ajoute quelques pièces d'argent, frappées à l'ancien coin ; et la jeune mariée portera dorénavant sur son front, tout ce métal enfilé en forme de guirlande, jusqu'à sa mort.

Telles sont les cérémonies et coutumes qui précèdent, accompagnent et suivent le mariage chez nos Latins de la paroisse de Bethléem. Parmi ces usages, on le voit, aucuns sont d'une curieuse et piquante originalité ; mais rien, que le Lecteur l'observe bien, rien qui ne soit en harmonie avec la plus rigoureuse moralité chrétienne. Au contraire, ces cérémonies démontrent le grand respect que ce peuple pratique envers la femme, par ces usages qui sont tous établis, avec calcul, pour la mettre à l'abri de la frivolité et de la mondanité. Ainsi, cette pieuse femme, entourée de tant de sollicitude, par ses amis et ses proches, dès son entrée en ménage, devenue mère de famille, élèvera ses enfants dans la piété filiale et dans la crainte du Seigneur ! Elle confie, pour leur instruction, ses petites filles à nos bonnes Religieuses de S. Joseph : les petits garçons suivent l'école dirigée par nos Pères. Ces petits enfants assistent tous les jours à la sainte messe et ils écoutent avec une grande docilité les enseignements de la morale chrétienne.

La mère, de son côté, ne pense point à perdre son temps, en occupations vaines ou en frivolités dangereuses ; mais comme la femme forte de l'Écriture, elle ne laisse point éteindre sa lampe, dans la nuit ; et longtemps avant l'aurore, vous entendez le bruit de la meule antique qui broie le froment pour le réduire en farine. Le pain et les olives, préparés par son infatigable industrie et placés sur sa table modeste, invitent, par leur fraîcheur, le père de famille à prendre son repas, avec joie, avant de reprendre son rude travail de la journée qui commence.

N'est-ce pas là, Révérend Père, une peinture exacte des temps anciens de simplicité patriarcale et que nous sommes bien jaloux de conserver parmi nos populations Latines de l'Orient. Daigne le Seigneur continuer ses bénédictions sur eux et spécialement sur nos Paroissiens de Bethléem, afin qu'ils conservent toujours leur foi ferme et naïve, leurs mœurs simples et austères, avec l'intelligente activité qui les caractérise et les honore.

L'ALCOOLISME

L'alcoolisme fait dans tous les pays, et dans le monde des progrès de plus en plus regrettables. Tous les gouvernements font les efforts nécessaires pour enrayer le mal. Malheureusement l'alcool étant une source considérable de revenu, les mêmes gouvernements, à côté des mesures morales qu'ils prennent pour extirper le mal n'en prennent aucune, au contraire, pour restreindre la vente du poison.

Seule, la Suisse, consacre une somme assez importante à combattre l'alcoolisme, et elle le combat de la manière la plus pratique et la plus efficace.

Elle n'a rien changé à ses lois budgétaires sur les boissons, ni à ses lois de police contre l'ivrognerie, mais elle consacre tous les ans, une somme, fixée par son parlement, à combattre l'alcoolisme. Cette somme est employée à soutenir des écoles du soir, des cours, des conférences, des bibliothèques. C'est prendre le mal à sa racine, c'est soustraire le buveur à sa passion en élevant son intelligence, ou plutôt c'est en élevant l'intelligence de l'homme qu'on l'empêche de devenir la proie de cette funeste passion qui mène les peuples à la ruine et à la folie.

Au Danemark, on a pris pour enrayer l'ivrognerie, un procédé moins noble qu'en Suisse, mais plein d'originalité et d'efficacité.

Aussitôt qu'un agent trouve dans la rue ou dans un cabinet un individu en état d'ivresse, il le fait immédiatement monter en voiture et reconduire chez lui. L'individu est-il incapable de donner des renseignements ? On le mène d'abord au poste de police, d'où il est transporté, également en voiture, à son domicile, aussitôt qu'il peut donner son adresse.

Après quoi—et c'est là qu'est l'originalité du système—le débitant qui a servi le dernier verre à l'ivrogne est invité, sous peine d'une contravention, à payer la note, parfois assez corsée, des frais de transport et menus déboursés qu'a occasionnés la promenade de son client.

Dans ces conditions on comprend l'intérêt qu'ont les débitants à ne pas laisser s'enivrer leurs clients ; ils veillent avec un soin jaloux sur leur sobriété, car quelque soit le bénéfice qu'ils ont réalisé sur les verres vendus, ils ont toujours peur que le dernier, celui qui fait chavirer le buveur et son intelligence, absorbe à son tour les profits encaissés sur ceux qui l'ont précédé.

Cette méthode est aussi juste qu'efficace, car enfin, quand un homme s'enivre, celui qui lui vend la liqueur qui le fait descendre plus bas que la brute, est encore plus coupable que celui qui la consomme.

L'ivrognerie emporte son propre châtement. A voir le lendemain les infortunés qui *ont levé le coude*, on ne se douterait jamais qu'ils ont, comme ils le disent, fait la fête. Ils ont des mines de *déterrés* ou même de *grippés*, et à les entendre se plaindre du mal

de tête, y compris les cheveux, et d'autre maux plus douloureux, on se demande comment ils ont le courage à s'amuser de cette façon. Le débitant lui, au contraire, tire un profit considérable de toutes ces choses malpropres et les Danois se sont montrés intelligents en lui faisant payer la note des frais de la fête.

(LE NORD.)

RECONNAISSANCE POUR GRACES OBTENUES

PAR S. ANTOINE DE PADOUE

Une famille dont le chef était malade depuis plusieurs années s'est recommandée avec une grande confiance à S. Antoine de Padoue. Avant la neuvaine terminée, cette famille si éprouvée jusqu'alors, a eu le bonheur d'être exaucée du grand S. Franciscain. Le malade a recouvré la santé, et en même temps une place avantageuse.

C'est pour la gloire de Dieu, et l'honneur du bon S. Antoine de Padoue, qu'on prie bien respectueusement de publier ce fait dans la *Revue*.

Montréal, 13 Mars 1892.

PETITE CORRESPONDANCE.

Des Tertiaires nous demandent :

1° Quand on doute de la validité de la profession du Tiers-Ordre, doit-on relire la formule en particulier ou devant le Directeur.

Rép.—On doit la reprendre devant le P. Directeur.

2° S'il y a une matière et une couleur déterminées pour les cordons ou attaches du scapulaire du Tiers-Ordre.

Rép.—Non ; toute attache peut servir.

Une 3me demande, au sujet du *Rosaire vivant*, n'est pas de notre ressort.

Nous pouvons seulement dire que lorsque plusieurs personnes récitent ensemble le chapelet, il suffit pour le gain des indulgences, qu'une seule tienne en main son chapelet rosarié ou indulgencié. Evidemment pour *gagner l'indulgence* du Rosaire, il faut appartenir à la confrérie.

NOUVELLES.—La *Revue Franciscaine* nous apprend que nos chers FF. Tertiaires de France, avec l'agrément de notre R. P. Provincial, organisent un pèlerinage franciscain, à Notre-Dame

de Lourdes, pour le mois de septembre prochain. Heureux Frères ! Ils prieront pour nous, et nous, canadiens, nous les aiderons de nos prières, et les accompagnerons de nos vœux les plus ardents.

Elle nous apprend encore la fondation à Bordeaux d'un couvent de Clarisses, *envoïées de la ruche de l'Ave Maria de Grenoble*, la ville de Notre-Dame de la Salette.

LA FAMILLE HARMEL.—Elle est bien éprouvée depuis quelque temps. La fille de M. Jules Harmel, Sr. Claire, vient de mourir chez les Clarisses de Paris. Il n'y a pas encore deux ans que son frère, le P. Gonzalve Marie, franciscain, est mort missionnaire en Chine, où il venait d'arriver aussitôt après son ordination sacerdotale. M. Léon Harmel, frère du précédent, l'apôtre de l'Usine, l'intrépide orateur de toutes les réunions chrétiennes en France, l'inspirateur de l'action sociale, l'organisateur des pèlerinages ouvriers, l'auteur du Catéchisme du Patron et du Manuel de la corporation chrétienne, a aussi vu mourir à la fleur de l'âge et coup sur coup, son Benjamin, Mme Ardent qui devenait mère pour la première fois, et sa Clarisse, la Sr. Claire, fondatrice du couvent des Clarisses de Jérusalem où elle venait seulement d'arriver. Les deux frères Harmel sont tertiaires de S. François et dans leur fabrique, il y a plusieurs tertiaires parmi les ouvriers. Veut-on savoir comment cette famille extraordinaire fait tant de bien en France et dans leur usine et partout ? Ils donnent et ils se donnent. Outre les religieux dont nous venons de parler, M. Jules Harmel a encore 3 fils au couvent : l'un chez les Franciscains, l'autre chez les Trappistes, le 3ème chez les Salésiens : il n'a plus qu'une fille à la maison, et je crois bien que le monde ne la possédera pas. Puis l'usine qui réussit si bien, dont les ouvriers sont si différents des autres, est la propriété de trois Harmel. Et cependant il y a de fait 4 sociétaires. Le 4ème est Notre-Dame de l'Usine qui a toujours exactement son quart des dividendes, sans que cependant la société Harmel Frères, quand elle est obligée de reprendre aux sociétaires sur les bénéfices distribués, redemande jamais aucune somme à Notre-Dame de l'Usine. Cela est inscrit au contrat de société. Avec les bénéfices de Notre-Dame de l'Usine, qui sont toujours nets, s'entretiennent les associations religieuses du Val des Bois et les voyages incessants de l'apôtre de l'Usine.

LE TIERS-ORDRE DANS LE PRESENT.

VI

Chers Tertiaires, je vous ai déjà parlé plusieurs fois d'une vertu qui vous convient tout particulièrement puisque vous êtes les enfants de S. François, qui l'aima et la pratiqua.

d'une façon exceptionnelle. Vous comprenez ce que je veux dire ; il s'agit de la pauvreté, si redoutée naturellement et si peu pratiquée en général. Notre siècle en particulier la fuit de toutes ses forces, croyant trouver dans la richesse et le bien-être un bonheur qui n'y est pas. Le bonheur vrai se rencontre plutôt en la compagnie de Dame Pauvreté, comme disait notre Séraphique Père. Ecoutez encore ce passage de la vie d'un de vos frères en S. François, dom Bosco.

Le saint Prêtre au début de ses œuvres avait décidé sa mère à venir s'installer chez lui pour l'aider dans son entreprise. Le 3 Novembre 1846 il prenait avec elle la route de Turin.

“ Dom Bosco portait sous le bras son bréviaire, un missel et quelques cahiers ; dame Marguerite, un panier rempli de linge, avec des vêtements à elle. Ils voyageaient littéralement à la manière apostolique, à pied et s'entretenant des choses du Ciel.

“ A Chiéri ils firent halte quelques heures chez l'avocat Vallimberti, dont la famille était au mieux avec dom Bosco. Ils s'y restaurèrent, se remirent en chemin et arrivèrent le soir dans la capitale.

“ En passant au Rondeau, endroit peu éloigné de leur nouvelle demeure, ils firent une rencontre heureuse, que nous nous reprocherions de ne pas mentionner. C'était celle du théologien Jean Vola, prêtre turinois très zélé, et qui venait souvent à l'Oratoire. Après les plus cordiales félicitations sur la santé recouvrée, Vola leur demanda d'où ils pouvaient bien venir, couverts de poussière comme ils étaient ?

—“ Nous venons du pays.

—“ De Murialdo, à pied ?

—“ Mais oui, à pied, répéta gaiement dom Bosco, et nous avons pour cela de graves motifs.

—“ Quels motifs ?

“ Dom Bosco, riant toujours, fit, en guise de réponse, courir son pouce sur son index ; pantomime muette qui signifiait : “ que voulez-vous ? pas d'argent, pas de voiture !

—“ Et maintenant, où allez-vous habiter ?

—“ Au clos Pinardi.

—“ Avez-vous un appartement prêt ?

—“ Je crois que oui, on a dû allonger le hangar . . .

—“ Et des meubles, des provisions ?

—“ Vous en voulez trop savoir, cher ami ; je rencontrerai, j'espère, quelqu'un de mes enfants, et puis, n'avons-nous pas la Providence ?

—“ Ainsi personne ne vous attend, et vous ne trouverez rien de prêt ! Ah ! mon pauvre Jean Bosco, vous me faites pitié. . . . et vous me faites honte. . . . si j’osais. . . . tenez, j’ai là dans ma poche un objet parfaitement inutile, acceptez-le.

—“ Comment, votre montre !

—“ Oui, je n’ai pas besoin de savoir l’heure pour retourner chez moi. Mieux vaudrait vous donner de l’argent, mais pour n’en pas donner, j’ai les mêmes raisons que vous pour voyager à pied. — Et le bon théologien imitait, avec le pouce et l’index, la pantomime expressive faite précédemment par dom Bosco. — Ma montre fera de l’argent ; pas beaucoup, hélas !. . . Mais vous paraissez fatigués, je ne vous retiens plus.

“ Quelques pas plus loin, la mère et le fils se trouvèrent à leur future habitation. Elle consistait en deux chambres à coucher, dont l’une devait servir aussi de cuisine. Le mobilier se composait de deux petits lits, deux bancs, deux chaises, un coffre, une table, une marmite et quatre assiettes.

“ Dame Marguerite faisait, du regard, l’inventaire de cette installation. Elle la trouvait un peu sommaire. “ Mais non, disait dom Bosco, ils n’ont rien oublié, ils ont pensé à tout ce qui est vraiment nécessaire ; voyez, mère, nous avons même le superflu, une montre, au moins pour ce soir, car je ne répons de rien pour demain.

“ Alors, gagnée par la bonne humeur de son fils, la mère se prit à dire à son tour :

“ Oui, voilà bien le ménage qu’il me fallait. Aux Becchi, j’avais sans cesse à commander, à surveiller, à nettoyer, à entretenir. Ici, en deux tours de bras je serai au bout de mon ouvrage. Trouverai-je seulement assez pour m’occuper ? Si nous n’avons rien autre chose à faire, nous chanterons.

“ Plusieurs enfants de l’Oratoire étaient venus se poster curieusement sous les fenêtres de la maison pour voir dom Bosco. Tout d’un coup ils entendirent la voix de leur si désiré maître, accompagnée de celle de sa mère, entonner le cantique italien : *Angioletto del mio Dio*. (Ange de mon Dieu.)

“ Le chant dura plus d’une heure.

“ A dire vrai la position était des moins brillantes. Dom Bosco ne recevait aucun traitement, tandis que ses dépenses allaient croissant. Il y avait les maçons à payer, le loyer, la subsistance quotidienne de deux personnes. Que dis-je ? ce chiffre de deux personnes était bien fréquemment multiplié par plusieurs autres. Comment repousser tant d’en-

fants qui venaient chercher la nourriture de l'âme, mais n'avaient pas celle du corps ? comment refuser une écuelle de soupe à celui-ci, une paire de chaussures à celui-là, quelques sous pour acheter un livre ou une plume à un troisième ?

“ Dom Bosco fit venir des Becchi plusieurs charretées de bois, de blé et de pommes de terre ; ces provisions durèrent à peine quelques mois. Il n'était rien dû de plus à sa mère, car l'argent manquait pour faire des emplettes.

“ Alors il prit le parti de vendre quelques lopins de terre et une vigne qui lui appartenaient en propre. Dame Marguerite se montra plus généreuse encore : elle fit venir son trousseau de mariée, qu'elle avait soigneusement conservé intact jusqu'à ce jour. C'étaient de ces robes d'étoffes solides, inusables, que les mères léguaient à leurs filles, du linge en grande quantité, selon l'usage des ménages campagnards, une grande chaîne d'or. Ses robes furent transformées en chasubles, son linge fin en surplis, rochets, purificateurs, nappes ; le prix du collier servit à acheter du galon et des garnitures pour l'autel.

“ Quelque détachée qu'elle fût des vanités de ce monde, il en coûta au cœur de la bonne dame de se séparer de ces précieux débris de sa jeunesse. Un jour elle disait : “ J'ai eu souvent les larmes aux yeux, quand je les regardais pour la dernière fois avant de les défaire ou de les aliéner ; mais en m'apercevant de ma faiblesse, je leur disais : “ Allez ! chers souvenirs de mon époux et de mes parents, vous ne sauriez mieux finir que sur le dos des pauvres ou sur celui de la sainte épouse du Christ. ” Et après avoir prononcé cet acte d'abandon, je me sentais si contente que j'aurais voulu posséder bon nombre de trousseaux pour les livrer tous au même usage.”

N'est-ce pas, chers Tertiaires, que le dépouillement de cette bonne dame Marguerite vous paraît beau, héroïque ? Ah ! devant Dieu il a été certainement bien apprécié. Ne vous étonnez donc pas si Notre Seigneur, l'inspirateur d'une si haute vertu en est aussi la récompense : “ Bienheureux, a-t-il dit, les pauvres par le cœur ou l'esprit, car le royaume des cieux est à eux. ” Oui, il est à eux avec ses joies sans mesure. Faites-en de plus en plus la consolante expérience.

(A suivre.)

FR. JEAN-BAPTISTE, M. Obs.



UN COUVENT DE CLARISSSES MENACÉ DE RUINE EN ITALIE.

*La Supérieure de la maison-mère des Clarisses d'Assise
adressait, il y a peu de temps, cette lettre
au P. Nugent.*

CHER RÉVÉREND PÈRE,

Je suis la Supérieure de la maison-mère des pauvres Clarisses d'Assise, qui jouissons du privilège de garder le corps de notre sainte fondatrice. La sollicitude de ma charge, l'affection à notre cher couvent et l'attachement à ces précieux restes m'inspirent de m'adresser à vous. C'est avec confiance que je viens vous exposer nos privations et nos souffrances, dans l'espoir que vous nous obtiendrez assistance. Ce ne sont pas seulement les nécessités de la vie qui m'engagent à cette démarche ; le gouvernement nous a enlevé toutes nos ressources, confisqué notre couvent, et défendu de quêter de porte en porte en Italie. Il n'a autorisé que treize religieuses, sept sœurs de chœur et six sœurs converses. Aux unes il alloue \$72 par an et aux autres \$48. En dépit de cette défense, nous continuons à recevoir des novices à l'insu du gouvernement, ce qui porte notre nombre à trente cinq religieuses. Nous sommes forcées d'agir ainsi, autrement ce serait la ruine de notre communauté qui est le berceau de l'ordre des pauvres Clarisses. Dès lors il vous est facile de comprendre qu'avec si peu de ressources, nous ne pouvons que difficilement entretenir tant de personnes, et la garde de ce sanctuaire, l'un des plus illustres de toute la ville d'Assise, est une lourde charge sous laquelle nous ne pouvons que succomber.

Cependant ce n'est pas l'unique cause de nos craintes. Le gouvernement a statué que le nombre de treize religieuses venant à diminuer, dès que nous ne serons plus que six, nous devons partir immédiatement. Vous comprenez d'ici quelle affaire ce serait pour une grande communauté d'avoir à abandonner son couvent, surtout celui-ci qui lui est si cher par la sainteté de ses souvenirs, de Ste Claire et de sa sœur Ste Agnès d'Assise. Le gouvernement ne se soucie pas des intérêts religieux. Si nous ne parvenons à acheter notre couvent pour la somme de \$4,000, nous serons chassées sans pitié, comme tant d'autres pauvres Clarisses ont déjà été chassées d'Italie. Nous n'avons d'autre moyen d'échapper qu'en achetant le couvent. Il nous est impossible d'obtenir aucun secours en Italie, tellement la misère est grande, en particulier dans la ville

d'Assise, et le peuple est très indifférent. Les plus fervents catholiques eux-mêmes ne nous viennent pas en aide, tant la générosité leur est peu habituelle. Nos sœurs de France, qui nous ont tendu si souvent une main charitable, se trouvent écrasées à leur tour et ne peuvent plus rien pour nous.

CLAIRE MATHILDA ROSSI.

FAVEURS OBTENUES

Par l'intercession du Frere Didace, Recollet.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Pendant mon long séjour dans le comté de Charlevoix, j'ai été sollicité par une multitude de malades, me demandant leur guérison. A presque tous j'ai prescrit une neuvaine en l'honneur du Fr. Didace, Récollet, natif de Ste Anne de Beaupré. Je n'ai pas eu connaissance du résultat de toutes ces neuvaines ; mais voici quelques faits qui m'ont été rapportés.

1 A S. Placide, un jeune père de famille était atteint d'un rhumatisme inflammatoire par tout le corps. A ma visite, il eut besoin de l'aide de deux personnes pour s'asseoir dans son lit et se recoucher. La neuvaine fut commencée le soir même et le lendemain matin, le malade se levait sans douleur aucune. Depuis près de deux mois, il n'a pas été arrêté dans son travail.

2 A la Baie S. Paul, une mère de famille très pauvre souffrait de grande faiblesse dans les jambes qui la condamnait à rester assise ou couchée depuis huit ans. Au deuxième jour de la neuvaine elle se levait et reprenait elle-même tout le travail de la maison. Elle est ainsi remise depuis près d'un mois.

3 A la Baie S. Paul, le 27 janvier, une dame vient me dire que le médecin lui a ordonné la veille d'aller au plus vite à Québec pour se faire opérer d'un cancer déjà ouvert ; elle me demande si elle doit le faire et si elle ne pourrait pas obtenir sa guérison autrement. Je lui réponds que cela dépend uniquement de sa confiance. Si elle ne doit pas guérir autrement que par l'opération, il sera toujours temps d'aller à Québec, après la neuvaine, le cancer n'aura pas augmenté. Toute la famille se met immédiatement en prières, père et mère et douze enfants. Parmi ceux-ci, quelques-uns se réveillent la nuit en criant : " Frère Di-

dace, guérissez maman !” Et chaque jour, les souffrances diminuent, le cancer disparaît et la partie malade reprend sa forme normale.

Trois neuvaines ont été faites ainsi successivement et toujours avec une efficacité telle que la guérison complète ne saurait tarder de se déclarer. Elle sera due non seulement à la confiance dans la prière, mais surtout à la persévérance.

4° A S. Hilarion, j'ai rencontré une jeune femme que nous avons vue à Pâques de l'année dernière, quand nous prêchions la retraite à S. Henri de Montréal. A cette époque, elle était complètement aveugle. Nous lui avons prescrit une neuvaine en l'honneur du S. Nom de Jésus et du Fr. Didace. Pendant cette neuvaine, la taie qui couvrait son œil gauche s'est retirée sur un côté de l'œil et lui permet maintenant de faire convenablement le travail de la maison. Je lui ai conseillé fortement de continuer ses neuvaines ; elle a de trop grands encouragements pour ne pas obtenir sa guérison complète.

Merci et confiance au bon Frère Didace !

Agréez, etc.,

FR. DÉSIRÉ, *M. Obs.*

La Petite Rivière S. François, ce 27 Février 1892.

MISSIONS DE L'ORDRE DE S. FRANÇOIS.

(Suite)

V. PRÉFECTURE APOSTOLIQUE DE CASTRATI

QUI S'ÉTEND DANS L'ARCHIDIOCÈSE DE SCUTARI ET D'ANTIVARI,
PRINCIPAUTÉ DU MONTÉNÉGRO.

Catholiques 13,000.

PRÉFET APOST. : R. P. Gabriel de Modène, Résid. à *Scutari*.

Stations et Paroisses principales dans l'Archidiocèse de Scutari :

BAIZA, stat. dépend. : *Koplica*,—*Buzuite*,—*Vick*,—*Palai*.

CASTRATI, stat. dépend. : *Gorai*,—*Narkai*,—*Tubomir*.

ARAPSKA-HOTTI, stat. dépend. : *Arapscia*,—*Drumai*,—*Havelme*.

TRABOINA, stat. dépend. : *Vuxalkai*,—*Trabuin*,—*Esmoin*.

SELCE, stat. dépend. : *Visgneve*.

VUKLI-NIKCI, stat. dépend. : *Ranz-Nikut*,—*Broj*.

GRUDA, stat. dépend. : *Fuse-Podgoritz*,—*Xeve*.

Stations de l'Archidiocèse d'Antivari :

PODGORITZ,—TREPCIE,—COCCIE,—SCESTANI ET LIVARI.

Les Missionnaires franciscains dirigent 15 écoles.

Trois fois chaque année dans l'été, les Missionnaires vont sur les montagnes de *Selce*, *Vukli* et *Nikli* donner des missions aux catholiques pauvres qui gardent les troupeaux.

Les Missions franciscaines d'Albanie sont pauvres et le ministère pastoral très difficile, à cause de l'extension des paroisses et des montagnes escarpées qu'il faut gravir.

L'Ordre compte 4 Evêques en Albanie :

Mgr Raphaël d'Ambrogio, M. R., Archevêque de Durazzo ;

Mgr Simon Milinovic, M. O., Archevêque d'Antivari ;

Mgr Nicolas Marconi, M. R., Evêque de Pulati ;

Mgr Jules Marsilli, M. O., ancien Evêque de Sappa, retiré à Scutari.

TURQUIE D'EUROPE.

PRÉFECTURE APOSTOLIQUE DE CONSTANTINOÛLE.

PRÉFET APOST., R. P. Adrien de Pesaro, M. R.

CONSTANTINOÛLE-PÉRA, 1 paroisse qui compte 5,000 catholiques, —1 école pour les garçons et une autre pour les filles,—14 Religieux.

ILE DES PRINCES, 1,000 catholiques,—1 église paroissiale,—1 école,—3 Religieux.

SMYRNE, 3,000 catholiques,—1 église paroissiale,—1 école,—7 Religieux.

BURNABAT, 400 catholiques,—1 paroisse,—1 école.—4 Religieux.

ILE MYTILÈNE, 1 paroisse.—Stations dépendantes : *Agzallès*,—*Dichili*,—*Adramiti*,—*Mascanisio*.—200 catholiques,—2 Religieux.

MAGNESIA, 1 paroisse,—80 catholiques,—1 Religieux.

ILE DE RHODES, 300 catholiques,—1 paroisse. Stations dépendantes : *Trianda* et dans les îles adjacentes 1 école,—4 Religieux.

ILE DE TINO, 2 stations,—4 Religieux.



LE TIERS-ORDRE DANS LE CHARLEVOIX.

Un de nos Pères ayant donné, en ces derniers temps, des retraites dans plusieurs paroisses du Comté de Charlevoix, a profité de l'occasion pour y propager le Tiers-Ordre, selon la recommandation de S. S. Léon XIII, et sur l'invitation de Messieurs les Curés de la Baie S. Paul, de S. Placide, de S. Urbain, de l'Île aux Coudres, des Éboulements, de S. Hilarion.

Peu connu jusqu'alors dans cette région, le Tiers-Ordre n'a pas encore pu y être apprécié comme il le mérite ; ses débuts y sont modestes : c'est véritablement, selon l'expression évangélique, le grain de senevé. La bénédiction de Dieu qui ne fera pas défaut ; le zèle éclairé de Messieurs les Curés des dites paroisses ; l'esprit de foi et la vie sérieusement chrétienne de ces bonnes populations procureront certainement à ce grain tout l'accroissement que nous lui souhaitons du fond du cœur. Daigne le divin Maître exaucer nos vœux !



JUIVERIE

L'ODYSSÉE DE BIJOU.

Il y avait une fois un cheval à la forte encolure à la jambe fine et à la robe soyeuse, bref une perfection de cheval. L'officier de l'état civil pour les chevaux l'avait doté du nom poétique de Bijou. Les papiers de sa famille ayant péri dans les flammes d'un incendie, un doute pèsera toujours sur son origine : mais on a tout lieu de croire qu'il descendait par sa mère d'un des coursiers d'Hippolyte, et par son père du plus illustre habitant des écuries d'Augias. Pour surcroît d'illustration, il avait l'honneur d'appartenir à M. le Maire d'une commune voisine de Bruyères en Vosges.

De même que la foudre déchaîne sa fureur sur la cime altière des hauts peupliers, de même le sort jaloux de tant de gloire résolut de livrer Bijou à la plus humiliante des infortunes. Oyez s'il réussit :

C'était à Épinal le premier mercredi de janvier, dit-on : un de ces jours néfastes où tout semble conspirer pour la réussite d'une mauvaise action. Le temps avait pris sa mine la plus rechignée, et le ciel versait ses douches les plus froides. Force fut donc aux intéressés de la foire, bêtes et gens, de chercher un abri dans les restaurants, qui dans les écuries, qui dans les salles. Fût-on maire

et cheval de maire, on est obligé de faire comme tout le monde et on le fit. Midi arriva.

Pendant que nos dineurs se livrent aux ébats d'une gaieté bien légitime, allons faire un tour à l'écurie ; nous n'y serons pas seuls. En effet, là se trouve un naturel de Gérardmer, venu lui aussi à la foire, et qui examine en connaisseur les diverses bêtes attachées au râtelier. Naturellement, toutes ses préférences sont pour Bijou et il exprime *in petto* le désir de posséder une pareille bête, si toutefois elle est à vendre. A ce moment surviennent deux juifs, qui lisent sur le visage du *Gérémiois* les pensées qui l'agitent. " Une belle bête, hein ! - - Diable oui ; je suis venu à la foire " pour acheter un cheval ; si celui-là était à vendre, mon choix " serait tout fait. - - Justement, le cheval il est à nous, et si tu " veux en donner le prix, tu l'emmeneras."

En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, et pour cause, les débats furent faits, le prix convenu est versé et Bijou emmené. Le voilà maintenant sur la route de la seconde ville de Lorraine. Pauvre Bijou ! Pleurez mes yeux ! Mais, " à quelque chose malheur est bon." La glorieuse bête verra Gérardmer et son lac, parcoura les chemins pittoresques de ses montagnes et aura peut-être l'honneur de conduire ses fromages.

-- " Garçon, où donc est mon cheval ?

-- " Votre cheval, votre cheval ! mais il doit être où vous " l'avez attaché.

-- " Moi, je vous dis qu'il n'y est pas. Je l'avais mis là et à sa " place je trouve une haridelle. Ce carcan là n'est pas mon " cheval."

Ce dialogue un peu vif, vous l'avez compris, lecteurs, avait lieu entre M. le Maire de X. . . . , bien stupéfait de la disparition de Bijou, et le garçon du restaurant non moins surpris.

- " Votre cheval ! crie tout à coup un gamin qui se trouvait sur la porte de la remise, tout furieux encore d'avoir essayé un refus du juif auquel il avait demandé deux sous, votre cheval ! je sais bien où il est, moi. Donnez-moi seulement dix sous et je vous le dirai.

Comme bien l'on pense, le Maire ne trouva pas le renseignement trop cher et apprit ainsi de la bouche du vindicatif moutard le chemin qu'avait pris Bijou.

Une réclamation s'en suivit, à laquelle d'ailleurs fit droit l'acquéreur de bonne foi du cheval, et Bijou fut solennellement réintégré dans l'écurie natale.

On dit que les juifs furent pris de repentir, mais devinez de quoi ? D'avoir joué ce bon tour ? Nenni.

D'avoir refusé les deux sous au gamin.

TITUS.

(*La Croix de Lorraine.*)



NÉCROLOGIE.

La mort frappe coup sur coup : comme le bon petit Fr. Godefroy, au Canada, le cher P. Benoit, d'Airaines, gardien de notre couvent d'Ascot, ouvre notre nécrologie d'Angleterre. Il était né en Picardie, en 1853 ; il fut ordonné prêtre à Amiens en 1876 ; en 1879, il prit l'habit de l'Ordre. Il se fit toujours remarquer par son amabilité, sa simplicité, sa piété. Dire le bien que ces vertus lui ont fait opérer dans la paroisse d'Ascot est chose impossible. On voyait bien que la piété s'y était accrue d'une façon singulière ; mais nous n'avons vu l'influence qu'il exerçait vraiment que dans sa maladie. De tous côtés, jusqu'au loin, même les protestants, s'inquiètent de sa santé et demandent des nouvelles avec anxiété. Mais c'est dans la paroisse que le dévouement est au-dessus de tout ce que l'on peut dire : les secours s'organisent comme dans une calamité publique : la nuit, le jour, des personnes dévouées envoient pour le cher malade les remèdes et tout ce qui est nécessaire. On veille à tour de rôle, par escouades volontaires ; et à chaque demi-heure arrivent sans interruption et à point les tisanes chaudes, les potions, etc ; tout cela préparé par le cœur avec des sentiments d'inquiétude, de respect, de vénération très touchants. Le *birouac* est chez la famille Stonor dont le dévouement, qui ne nous a jamais manqué, a semblé encore se surpasser, s'il est possible, dans la circonstance.

Mais en soignant notre cher malade, nous ne nous étonnons pas d'un intérêt si universel. Quelle bonne et douce physionomie qui a toujours un sourire à vous donner, malgré la fatigue et l'affaissement (il a souri jusqu'aux derniers moments de son existence !) Quel empressément à s'oublier pour vous parler de ce qui vous intéresse ! Son délire, fréquent aux derniers jours, révèle toute son âme. Occupé toujours de ses devoirs de supérieur, de l'office divin et de la sainte Messe, on voit un cœur tout rempli de Dieu et tout dévoué à ses intérêts : " Un homme de foi, vraiment ! " Comme disait notre P. Provincial ; " un homme d'amour ", répondait un ministre protestant ému, émerveillé en le voyant la première et la dernière fois, quelques heures avant sa mort, (et nous laissant ces notes d'or, où se renouvellent dans la joie et le respect les pures et durables affections d'une vie d'honneur et de dévouement, vous ne pensiez pas que bientôt Dieu vous demanderait un terrible sacrifice. Mais votre foi est à la hauteur du sacrifice. Votre fils vous a précédés au Ciel, nous en avons la confiance. Il nous aidera tous là-haut. Il nous a quittés le vendredi 29 Janvier, fête de S. François de Sales, n'ayant pas encore atteint ses trente-neuf ans. Puissions-nous mourir comme lui. Mais " on meurt comme on a vécu ", disait avec admiration un des Pères qui l'ont soigné : c'est notre enseignement.

M. Léopold Falardeau ; Mme Narcisse Drolet ; M. Frs. Parent ; M. J.-Bte Lapointe ; M. Ls. Huot ; M. Frs. Et. Hudon ; Dame Vve Eugénie Birtz Desmarteau ; Mme Marie Flore Larue ; Mesdames Louis Thivierge ; Frs. X. Audibert ; Napoléon Marcoux ; Jacques Duchesneau ; Charles Moisan ; Bénoni Guillot.